

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2263

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Hammamouch Mohammed

Date de naissance :

11/11/1953

Adresse :

Latissement Sidi Abderrahman Rue 28 N°23

OUFA Casablanca

Tél. : 05 22 20 45 45 38 27 Total des frais engagés : 2500,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/08/2019

Nom et prénom du malade : Hammamouch Mohammed Age : 57 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Cmorthrose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 23/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/08/2022	CS	6		<i>Pr. K. NASSAR Professeur Agrégée Service de Rhumatologie CHU Ibn Rochd - Casablanca</i>
15/08/2022	CS	300	300	<i>Pr. K. NASSAR Professeur Agrégée Service de Rhumatologie CHU Ibn Rochd - Casablanca</i>
18/08/2022	CS	100	100	<i>Pr. K. NASSAR Professeur Agrégée Service de Rhumatologie CHU Ibn Rochd - Casablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAR BOUAZZA ZAHIA Amina Dar Bouazza, Bd. Hassan II, 10000 Casablanca Tél. : 0522 20 01 74 - Dar Bouazza	19/08/22	1250,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de Radiologie Bd. Hassan II, 10000 Casablanca Tél. : 0522 20 01 74 - Dar Bouazza</i>	11/08/22	120 120 Gammage	700,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 21433552
D	00000000 00000000
B	00000000 00000000
G	35533411 11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS	COEFFICIENT DES TRAVAUX

DATE DU DEVIS

MONTANTS DES SOINS	COEFFICIENT DES TRAVAUX	

DATE DE L'EXECUTION

DATE DE L'EXECUTION	MONTANTS DES SOINS	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

CASABLANCA

Reçu de caisse

Médecin : PR. NASSAR KAWTAR

N° : 2208181220206930 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
22A10605	MOSSEDDAQ NAJMA	18/08/2022

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		250,00
PAYANT	Total payé	250,00

DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

CASABLANCA

Reçu de caisse

Médecin : PR. NASSAR KAWTAR

N° : 22081512165569301 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
22A10437	MOSSEDDAQ NAJMA	15/08/2022

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		300,00
PAYANT	Total payé	300,00
TROIS CENTS DIRHAMS		



Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité - Nancy II
- Ex Médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascanner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

Dr Bouchaïb EL MDARI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité - Nancy II
- Ex-Médecin attaché au CHU Ibn Rochd

- Echographie-Doppler Couleur
- Echographie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

- Ostéodensitométrie
- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio - Photo

Casablanca, le 11/08/2022

PATIENT : MOSSEDDAQ NAJMA
MEDECIN TRAITANT : DR. BOOUOOD Hamza
EXAMEN(S) REALISE(S) : RX. PANGONOGRAMME

- Légère inégalité des membres inférieurs de 0,4 mm.
- Bascule du bassin de 7 mm à droite.
- Genu varum bilatéral.

Mensurations :

	Angle de déviation angulaire globale (DAG)	Angle de déviation angulaire corrigé (DAC)
Droit	5,6°	8,6°
Gauche	3,7°	7,7°

Conclusion :

- Inégalité des membres inférieurs non significative.
- Bascule du bassin de 7 mm.
- Genu varum bilatéral.

Confraternellement

DR. ELMDARI BOUCHAIB

Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Oued Oum Rabii - Rue 50 N° 2
Casablanca - 20220
Tél. 05 22 93 04 93 - Fax 05 22 93 56 37

Dr Bouchaïb EL MDARI
Médecin Radiologue
Centre de Radiologie El Oulfa

I.S**

CENTRE DE RADIOLOGIE EL OULFA

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II.

Ex médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam.

Docteur Bouchaïb ELMDARI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II

Ex médecin attaché au CHU Ibn Rochd

Casablanca, le 11/08/2022

FACTURE N°07811/2022

NOM & PRENOM: MOSSEDDAQ NAJMA

EXAMEN	MONTANT
RX. PANGONOGRAMME	700 DH
TOTAL	700 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :SEPT CENTS DH TTC



Bd. Oued Oum Rabii – Rue 50, N°2- Oulfa – 20220 Casablanca

Tél. : 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 – Fax 0522 93 563 Capital: 100 000, 00

Dhs - RC: SCP - TP: 37989156 - IF: 4049398 - ICE: 001581917000057

E-mail: radiologie-oulfa@com

مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Laheen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

Pr. K. NASSAR
Professeur Agrégée
Service de Rhumatologie
CHU Hassan II - Casablanca

Docteur

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

Casablanca, le :

15/08/2022

m^{me} nasseddaoui najma.

①

chondroïtine 400 mg

1 gel x 2 l app ls

1250,00

cup^{as}
(S.V)

3 mois

②

hyalurone acide

inj

③

Aspirat gel

1 app x 3 l

120 j par

le gomm

ole

Hyalurone

PHARMACIE DAR BEUAZZA

Dar Beuazza - 230174 - Casablanca
Tél. 0522 23 01 74 - Dar Beuazza

④

Alg-K

2 gr x 3 l

app ls caps
110 j.

مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Tél.: 05 22 86 22 86
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail: Cliniqueachifaa@menara.ma

Casablanca, le : 11.08.2002

Docteur :

Pri K. NASSAR
Professeur Agrégée
Service de Rhumatologie
CHU Ibn Rochd - Casablanca

nossedtag naja ma .

pangonywomme

Pri K. NASSAR
Professeur Agrégée
Service de Rhumatologie
CHU Ibn Rochd - Casablanca